

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de

Conseillers :

En exercice	: 08	L'an deux mille vingt trois
Présents	: 0	Le 27 Avril à 18h45 min
Pouvoir	: 0	Le Conseil Municipal de SAINT-LOUBERT
Absents	: 0	dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Christopher LATAPY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 27 Mars 2023

Étaient présents : Christopher LATAPY, Romain OPILLARD, Sylvie GRAY-LAGAHUZERE, Sophie BAEZ, Laurence CLEMENT-SALON, Julie BOUTOULLE, Ludovic MARTIN, M. Guillaume JOLLES

M. Romain OPILLARD est élu secrétaire de séance.

OBJET : 2023-019 Demande de subvention au conseil départemental pour la rénovation énergétique du logement communal « LE CHALET » et autorisation donnée au maire de déposer la demande et d'effectuer toutes les démarches nécessaires

M. Le Maire propose au Conseil Municipal le financement du projet de rénovation du logement communal dit « LE CHALET » par une subvention Transition Énergétique du Département .

Il demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la subvention demandée et l'autorisation de déposer la demande et d'effectuer toutes les démarches nécessaires.

M. Le maire présente le tableau suivant :

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL DU PROJET- Rénovation énergétique logement communal

NATURE DES DEPENSES (1)	Montant HT	Montant TTC	RECETTES	Montant	%
Acquisitions foncières éligibles (selon opération) :			Aides publiques (2) :		
			Union européenne	0,00 €	0,00%
			ETAT (DETR)	0,00 €	0,00%
Acquisitions immobilières éligibles (selon opération) :			ETAT (FONDS VERT)	0,00 €	0,00%
			Collectivités locales et leurs groupements :		
			Département = 28115,55*40%*1,27 (CDS)	14 282,70 €	50,80%
			Région	0,00 €	0,00%
Travaux (par lot) :			Communes ou groupement de communes	0,00 €	0,00%
Menuiseries extérieures	15 306,55 €	16 241,95 €	Etablissements publics	0,00 €	0,00%
Isolation plafonds et murs ext,	7 332,00 €	7 847,04 €	Autres, y compris aides privées (3)	0,00 €	0,00%
Peinture associée à l'isolation	4 582,00 €	5 498,40 €			
Plomberie et élec. associée à l'isolation	895,00 €	1 163,50 €			
Sous-total :	28 115,55 €	30 750,89 €	Sous-total :	14 282,70 €	50,80%
Recettes générées par l'investissement (4)	0,00 €	0,00 €	Autofinancement (20 % minimum)		
			Fonds propres	13 832,85 €	49,20%
			Emprunts (3)		#DIV/0!
			Crédit-bail		
			Autres (3)		
TOTAUX	28 115,55 €	30 750,89 €		28 115,55 €	100,00%

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- Approuve la demande de subvention selon le tableau présenté,
- Autorise M. Le Maire à déposer la demande de subvention et effectuer toutes les démarches nécessaires.

Fait et délibéré à Saint-Loubert, les jour, mois et an que dessus,
Pour copie conforme,

M. Christopher LATAPY
Le Maire

M. Romain OPILLARD
Secrétaire de Séance



